

(1)
(N° 80.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 27 FÉVRIER 1862.

Budget du Ministère de l'Intérieur pour l'exercice 1862 ⁽¹⁾.

ART. 99.

Proposition d'ajournement.

J'ai l'honneur de proposer d'ajourner jusqu'après la publication du 6^e rapport sur l'enseignement primaire, le vote sur la demande des 145,520 francs destinés à augmenter le crédit porté primitivement à l'art. 99, litt. B.

Subsidiairement :

J'ai l'honneur de proposer, à l'art. 99, litt. B, le chiffre de 129,800 francs.

THIBAUT.

(1) Budget, n° 82, session de 1860-1861.
Rapport, n° 52.
Amendements, n° 57, 63 et 69.
Rapport sur des amendements, n° 64.